

5^e Année (Nouvelle Série). — N° 130.

Le Numéro : 0 fr. 75

9 Septembre 1918

le film

Hebdomadaire Illustré

Rédaction et Administration : 26, Rue du Delta, Paris (Téléphone : Nord 28-07)



M. LÉON MATHOT

oooooooooooo

PATHÉ FRÈRES

AGENCE GÉNÉRALE CINÉMATOGRAPHIQUE

16, Rue Grange-Batelière, PARIS

LYON, 27, rue Ferrandière.
BORDEAUX, 26, rue Capdeville.
MARSEILLE, 7, rue Suffren.

TOULOUSE, 44, rue Alsace-Lorraine.
NANCY, 20, rue des Dominicains.
GENÈVE, 9, rue du Commerce.

Le 11 Octobre :

LA COMPLICE



Drame en 6 parties (*Jewel*)

interprété par

Miss Elaine HAMERSTEIN

Au LIVRE D'OR de

P A T H É

s'ajoutera prochainement
une page superbe :

MARION DE LORME

d'après l'œuvre célèbre de

VICTOR HUGO

Adaptation et Mise en scène

de **M. Henry KRAUSS**

DISTRIBUTION

Marion de Lorme :

M^{lle} **NELLY CORMON**

Didier :	Le marquis de Saverny :	M. de Laffemas :
M. Jean WORMS	M. TALLIER	M. ALCOVER
MM. RENOIR, GARNIER et DELAUNAY		

S. C. A. G. L.

S. C. A. G. L.



Prochainement :

La Mort des Sous-Marins

Grand Ciné-Roman en 10 Épisodes

PHOCÉA-FILMS
Exclusivité
GAUMONT

Publié dans des
Journaux Français

Comptoir Ciné-Location
GAUMONT
et ses Agences Régionales

5^e Année — N^{le} Série N° 130

Le Numéro : 0 fr. 75

9 Septembre 1918

LE FILM

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

CINÉMATOGAPHE

THÉÂTRE -- CONCERT -- MUSIC-HALL

ABONNEMENTS	
FRANCE	
Un an	25 fr.
Six mois	13 fr.
ETRANGER	
Un an	30 fr.
Six mois	18 fr.

Directeur :
HENRI DIAMANT-BERGER

Rédacteur en Chef :
LOUIS DELLUC

Rédaction et Administration :
26, Rue du Delta
PARIS
Téléphone : NORD 28-07



Pour sauver le Film Français



Il faut agir !

L'heure est venue pour chacun de prendre ses responsabilités et de dire s'il est disposé de faire les sacrifices nécessaires pour que vive le cinéma français. Si la situation n'est pas modifiée immédiatement par la volonté de quelques-uns, s'en est fait de l'édition française.

L'Amérique grâce à sa puissance de consommation a pris la première place dans tous les pays alliés et neutres.

L'Italie nous dépasse encore et l'Allemagne a, nous le savons, organisé, intensifié et perfectionné sa production de façon à nous ravir complètement les marchés européens du centre, du nord et de l'ouest.

Une discipline s'impose; discipline dans la production. M. Charles Pathé en un court opuscule a établi quelques règles de travail utiles à bien comprendre. Quelque jour nous reviendrons sur ce sujet étudié ailleurs et qui mérite un long examen.

Une discipline s'impose également dans l'exploitation tant à l'étranger qu'en France. Cette discipline se résume dans ce mot : unité. Nos éditeurs ne sont individuellement pas assez puissants pour arriver à une solution utile.

Unité dans la vente à l'étranger. Nous avons besoin d'être défendus sur place dans chaque pays par un agent unique qui sera tout entier au service de la production française dans son ensemble. Cela découlera aisément des mesures d'entente préconisées ci-dessous pour la sauvegarde de la production française.

Unité d'exploitation en France. Avoir l'apreté de la concurrence entre les loueurs, il semble difficile qu'une entente

puisse intervenir qui unisse les producteurs et les consommateurs dans un intérêt commun. Rien n'est plus aisé malgré les apparences. Les auteurs dramatiques, les éditeurs de musique sont rivaux. Cela ne les a pas empêchés de former un groupement de défense et d'organisation professionnelle.

Le sort de l'édition française est intimement lié au total des recettes de location en France. La France qui représentait 70/0 de l'édition mondiale pour un film français d'avant-guerre, représente maintenant 20 à 30 0/0 au moins.

Or la location des films est mal organisée et de ce fait une recette importante se perd chaque jour sans profit pour personne. En effet, l'exploitant de cinéma qui semble en bénéficier au premier abord, empêche le film français de vivre et de s'améliorer. Or il doit bien se figurer que, quoiqu'il en pense, le film français est nécessaire à son existence et que, du jour où il sera tributaire entièrement de l'étranger, son indépendance sera plus fortement en péril qu'il ne le croit.

Voici les remèdes précis à la situation :

- 1° Location des films au pourcentage des recettes;
- 2° Proportion fixe minima de films français dans les programmes des loueurs;
- 3° Paiement des auteurs au pourcentage des recettes de l'éditeur.

Ces trois mesures vont de pair et ne peuvent s'appliquer l'une sans l'autre. Elles se tiennent moralement et matériellement. Elles sont nécessaires pour fermer la voie aux affaires bâtarde d'importation sans scrupules et sans patriotisme, pour attirer au cinéma les auteurs dont il a besoin, les talents qui le vivifieront, enfin pour assurer aux loueurs

un paiement rationnel et proportionné au succès de leurs films.

Location au pourcentage

Les recettes tirées de la France ont surtout de l'importance pour le film français, à la condition comme nous allons l'expliquer plus loin, que les loueurs coopèrent activement à la rénovation du film français. Un supplément de recettes leur sera indispensable pour compenser la perte probable qu'ils auront pendant une période assez longue à subir sur le film français.

Ce supplément ne peut plus s'obtenir par des augmentations du prix de location des films qui sont déjà trop élevés pour un grand nombre d'établissements. Il viendra d'une meilleure organisation; il faut répartir plus équitablement la charge de l'amortissement entre les cinémas. Un grand nombre de salles n'ayant pas de concurrence paient le prix qui leur plaît. En effet, les loueurs ayant à choisir vis-à-vis de ces salles entre l'abstention ou la location à bas prix, choisissent cette éventualité. S'ils ne cédaient pas, ils savent qu'un concurrent le ferait. Il est évident que jamais ils ne pourraient s'entendre pour ne pas le faire. Des décisions ont été prises en Chambre Syndicale fixant des prix limites, déjà très bas. Ces décisions ne sont respectées par personne. Elles ne comportent du reste ni contrôle, ni sanctions. Si une décision, facile à prendre en ce moment, vu le petit nombre de loueurs, adoptait le pourcentage, toutes les salles seraient obligées de se soumettre, et elles le feraient, car elles ne pourraient se passer de bons films d'une part, de bons film français, d'autre part. C'est du reste leur intérêt réel.

Le principe du pourcentage est juste; il est évident que le succès des salles dépend de la qualité des films. C'est une garantie pour les exploitants que l'effort des loueurs et des éditeurs ne se ralentira pas, car ils seront directement intéressés au succès de leur production auprès du public. Il s'ensuivra un progrès dans la publicité et cette liaison étroite des intérêts indispensable à la prospérité d'un commerce.

Les loueurs devront donc constituer entre eux une société civile dans le genre de celle que les auteurs ou les compositeurs de musique ont constituée et dans la durée a prouvé la vitalité. L'expérience faite par ces sociétés servira à la constitution de ces associations. M. Charles Pathé a, dans une lettre du *Temps*, prononcé le mot de cartel qui est assez inexact en la circonstance, car il comporte une union industrielle superflue, difficile à réaliser et probablement impraticable en France. L'Association comportera l'engagement pour ses adhérents de ne fournir de programmes qu'aux cinémas possédant un contrat avec l'association. La formule générale de ce contrat sera la même pour tous les cinémas et un comité directeur fixera les clauses particulières et le quantum dû par chaque établissement.

Les exploitants, en général, se sont fréquemment opposés au principe du pourcentage, prétendant soustraire leurs recettes à un contrôle tâtilon et vexant. Cette obligation tombera si la Société a le tact de se contenter pour toute vérification du reçu de l'Assistance Publique qui exerce déjà son contrôle officiel sur toutes les recettes. Un grand nombre

d'établissements remplacent le versement proportionnel par un abonnement forfaitaire. Il n'y a aucune raison pour que la Société ne se contente pas elle aussi d'un abonnement proportionné à celui de l'Assistance. Elle y trouvera une économie, une simplification et ne risque pas pour une faible recette supplémentaire de mécontenter ses clients et de se lancer dans d'inextricables complications.

Le contrat unique aura l'avantage de permettre enfin de fixer les conditions si délicates de la vérification des films, de la responsabilité de leur censure et des accidents, des doublages et d'un brevet sérieux d'opérateur qui pourra être exigé dans l'intérêt de tous.

Ces contrats pourront prévoir le droit à l'exploitant comme au loueur d'indemnités fixes au cas de non exécution des conventions normales. Toutes les semaines l'exploitant, en même temps qu'il versera à l'agent de la Société les sommes dues, lui remettra un état de son programme avec le métrage et l'origine des films loués.

L'ascension abusive des prix de location sera arrêtée et ce sont les loueurs qui seront contraints de réaliser de beaux films pour forcer le choix de l'exploitant.

L'accès de la Société ne devra pas être interdit à de nouveaux loueurs mais des conditions précises de nationalité, d'honorabilité et de sérieux pourront être dans l'intérêt général exigés des maisons nouvelles ainsi que l'adhésion en principes de la Société. On ne saurait contraindre les loueurs à admettre n'importe qui à profiter des avantages créés, des contrats passés et de la solvabilité de leur association qui se porte en quelque sorte et dans une certaine mesure garante de ses membres.

Les films français

Les loueurs ne sauraient échapper à la responsabilité qui leur échoit de contribuer au relèvement du film français. Actuellement, il est deux fois plus avantageux pour eux de distribuer du film étranger. Le supplément de recettes réalisé par l'exécution des mesures préconisées doit être affectée par eux au soutien de la production nationale. Ils ne peuvent se contenter d'agir en commerçants indifférents. Leur intérêt réel, du reste, est qu'une forte industrie nationale donne à leur métier le relief qu'il mérite souvent. Ils ne demandent pas mieux en principe, mais la considération immédiate de leurs intérêts, une certaine veulerie inévitable dans le travail courant, les entraîne à négliger leur responsabilité et leur devoir certain. Il faut qu'en constituant cette société, ils prennent l'obligation d'éditer un métrage français proportionnel à la totalité de leur production. Cette production pourra sans inconvénient être fixée au minimum du tiers. Cela ne saurait être une prise à la médiocrité en obligeant à passer quand même du film français. En effet, on ne saurait préjuger du succès d'un film. Le fait qu'il sera présenté 33 o/o de films français ne signifiera nullement que le tiers des recettes sera affecté à leur amortissement. La proportion pour être beaucoup plus forte s'il est bon. Elle sera abaissée si sa qualité est inférieure. En outre, un film français ne sera jamais sérieusement amorti en France. Il faudra quand même le vendre à l'étranger. Le prix de revient du film français doit être à l'heure actuelle fixé entre 40 et 50 francs du mètre pour un film honorable. On en

pourra amortir 20 à 25 francs en France. Si on cherche à faire du film français bon marché, c'est-à-dire à 20 francs le mètre, on n'en tirera plus que 10 à 12 francs, si on les en tire, et on n'en vendra pas du tout à l'étranger. La troisième mesure proposée, du reste, en intéressant l'auteur au résultat du film auprès du public provoquera une émulation utile et bienfaisante.

Les éditeurs pourront grouper leur exportation. Le gros effort se portera sur l'Angleterre et l'Amérique. Dans ce dernier pays, la compagnie Pathé possède une forte organisation qu'elle ne saurait refuser de mettre à la disposition de ses collègues français. En Angleterre, Pathé, Gaumont et l'Eclipse ont des maisons de location importantes et qui doivent travailler en cas de difficultés de vente, pour leurs collègues, lesquels ne sont plus des concurrents à l'étranger. Leur intérêt commun est en effet que le mot: « Film Français » signifie quelque chose, quelque chose d'autre que ce qu'il signifie aujourd'hui! Il sera bientôt possible de faire du bon film français. Les remèdes sont connus. Dès à présent, il faut songer à la défense et au placement dans le monde de ce film que nous réclavons des producteurs.

Sûrs d'une grosse demande et d'un amortissement étendu en France, d'un accueil favorable et d'une propagande puissante à l'étranger, nos producteurs amélioreront et amplifieront leurs efforts encouragés. La mise en scène isolée elle-même, jusqu'ici si précaire, pourra reprendre la lutte.

Enfin ce contingentement auquel aucun français ne pourra refuser de souscrire, fermera la porte aux affaires purement étrangères à qui la voie est trop aisément ouverte. Les Français ont assez de mal à tenir pour qu'on crée une barrière en leur faveur. Le travail restera assez dur pour qu'on ne puisse craindre de leur part une paresse confiante. Il ne saurait être question de mesures hostiles à la production étrangère, toujours accueillie en France avec courtoisie et même empressement. Mais on ne saurait considérer comme une mesure d'exclusion la constitution obligatoire d'une aussi modeste proportion nationale. Cette petite obligation suffira à tripler le métrage français. Bien entendu, cette formidable augmentation ne peut se réaliser du jour au lendemain; un délai normal sera accordé à chaque loueur selon sa situation, ses engagements, pour se mettre à jour. En un an, toutes les maisons pourront être en mesure de faire face à cette obligation.

Le droit d'auteur

L'Amérique a pu arriver à un degré remarquable de perfection technique. Elle n'a pu empêcher ces scénarios d'être enfantins et d'une niaise banalité à l'égal des nôtres. L'achat d'œuvres livresques ou théâtrales est un expédient transitoire et incomplet. Il faut au cinéma des sujets de cinéma. Cela ne signifie pas, comme on voudrait le penser, des sujets enfantins. Le cinéma dramatique est un art qui permet des réalisations surprenantes. Dès à présent, la plupart des auteurs doués d'une petite dose d'observation seulement ont pu s'en rendre compte. C'est à ceux qui ont des idées, une vision personnelle, la science de l'exposition, du récit et du développement, qu'il appartient précisément de sortir le cinéma de ses lisières actuelles. La France incomparable-

ment mieux que l'Amérique et que tous les autres pays, possède les éléments humains susceptibles de remplir ce rôle.

Avec un peu de bon sens et de travail, nous pouvons assurer dès à présent une réalisation technique convenable et suffisante à nos films. Le prix élevé de la fabrication d'un film élimine automatiquement les éléments périmés qui ont encombré le cinéma jusqu'ici. Contraints de faire du film, comme nous l'avons exposé plus haut, contraints à une forte dépense par la concurrence internationale, les éditeurs perdront l'habitude de confier leurs intérêts au premier régisseur venu. Le besoin qu'on aura d'eux créera les metteurs en scène.

Pour les opérateurs, on peut en quelques jours en faire d'excellents avec des photographes. Tourner la manivelle, connaître quelques trucs, c'est une petite chose vite apprise. L'important est de savoir photographier.

Pour les artistes enfin, nous ne manquerons pas d'hommes souples et vigoureux, expressifs et travailleurs, de femmes élégantes et jolies, si nous voulons regarder autour de nous et renoncer aux artistes de théâtre qui refusent d'oublier leurs manies et leur métier. Evidemment l'élite du pays est occupée ailleurs, mais l'effort commencé dès à présent, ouvrira au contraire la voie à ceux du front, et ils sont nombreux, qui nous aiment et qui voudront travailler avec nous.

Tout cet effort a pour base le scénario. Plus cet effort devient imposant, plus il est évident qu'il faut de bons scénarios. Pour avoir de bons scénarios, il faut que leurs auteurs puissent en attendre une forte rémunération. Il faut également que cette rémunération soit proportionnelle au succès du film et non laissée au hasard des appréciations antérieures. Il convient donc d'associer la part de l'auteur à celle de l'éditeur, comme cela existe pour l'édition musicale. C'est la suppression du paiement forfaitaire qui pousse l'auteur à se désintéresser de l'exécution de son film. Bien entendu, c'est sur les recettes de l'éditeur que sera calculée et prélevée la part de l'auteur. Comme peu à peu la logique conduit à penser que l'éditeur percevra une part des recettes dans tous les pays, l'auteur d'un film en arrivera ainsi à percevoir un droit sur tous les spectateurs du film dont il est un important artisan. Pour l'instant il ne touchera que sur les salles françaises, c'est-à-dire en vérité, là où sa notoriété peut exister et où son talent sera le plus apprécié.

Les auteurs vont toucher de bien plus grosses sommes que celles auxquelles ils étaient habitués. L'éditeur, sachant qu'il n'y a pas pour lui d'économies réalisables de ce côté, cherchera à tirer au contraire le meilleur parti des sommes nécessitées par le paiement de l'auteur. L'auteur se rendra compte bien vite que son intérêt l'oblige à réaliser une action compréhensible dans le monde entier, et particulièrement dans les pays de langue anglaise et je prévois les jours où les éditeurs devront les supplier de s'arrêter dans la voie des concessions.

Bien entendu le mot « auteur » ne signifie nullement auteur dramatique, mais bien auteur cinématographique. Si quelques-uns peuvent cumuler ces deux titres, tant mieux. Si quelques auteurs dramatiques actuels se sont trompés sur leur vocation et sont réellement mieux doués pour le cinéma, ils changeront leur fusil d'épaule et ce n'est pas une raison

pour confondre les deux termes. C'est en tout cas, une race nouvelle qu'il nous faut.

Bien entendu, pour les œuvres adaptées, l'auteur de l'œuvre originale, littéraire ou dramatique, partagera ses redevances avec l'auteur de l'adaptation, comme cela se pratique au théâtre dans les cas analogues. Le principe une fois admis sans réticences, les détails d'application se régleront d'eux-mêmes.

Conclusion

Cet exposé de questions importantes semblera peut-être un peu succinct à des gens qui ont l'habitude de nommer des commissions et de rédiger des rapports innombrables, interminables et bourrés de statistiques généralement fausses. Je n'ai certes pas développé toutes les raisons qui me conduisent à manifester mon opinion et à préconiser certaines mesures capitales. La gravité de l'heure me conduit à penser qu'il est avant tout urgent d'agir et que ceux à qui en incombe l'obligation ne doivent pas pouvoir arguer de l'ignorance et fermer les yeux pour ne point voir. Ces idées flottent dans l'air depuis longtemps. La Société des Auteurs ne connaît rien à la question et se contente de toucher de l'argent sans savoir ce qu'on fait de ce qui lui est acheté. Les éditeurs et les loueurs se demandent anxieusement auquel de leurs concurrents le mesure serait le plus profitable.

Les exploitants continuent leur travail à la semaine sans méthode et sans prévision.

Ainsi, sans vains soucis, on repousse toute solution vers un avenir sans cesse retardé. Le moment est venu de prendre position. Le moment est venu d'agir. Il y aura peut-être des défauts dans une entente écrite et signée en quelques jours. Cela vaut mieux que de nommer une commission chargée d'étudier les meilleures conditions d'existence dans le royaume d'Utopie. Les statuts de la Société des Auteurs dramatiques sont mauvais, mal rédigés, peu clairs. Cela n'empêche pas cette Société de durer et de prospérer depuis plus de quarante ans. Il est possible de s'entendre aujourd'hui sur le principe. Au lendemain de la guerre, il y aura deux cents loueurs étrangers qui envahiront les salles. Aucune entente, aucun mouvement d'ensemble ne sera possible à ce moment. Le délai pendant lequel l'accord est faisable reste très court. Si l'on ne limite pas la part de l'envahissement commercial, le film français est perdu. Les mesures que j'ai énumérées me semblent les seules applicables. Si quelqu'un a d'autres idées à ce sujet, c'est maintenant, c'est tout de suite, qu'il doit les produire. Nous aurons toujours une belle quantité de projets de l'escalier. Pour le moment, c'est aux responsables de dire s'ils veulent la mort du film français et le dérèglement du marché rationnel, au profit de l'Allemagne qui nous guette impatiemment. La France est perdue, au cinéma qu'elle a créé, si rien n'est fait d'énergique. Cette industrie qui a fait entrer des millions par centaines dans notre pays, sera remplacée par un commerce qui en fera sortir intarissablement. Les demi-mesures sont aussi dangereuses que l'inaction. En un mois tout peut être réglé. Qui aura le triste courage d'empêcher ou d'entraver par des palabres, l'action vivifiante, totale et précise.

HENRI DIAMANT-BERGER.

Un numéro extraordinaire

du FILM

dans quelques jours

Plus de cent pages,  
Toutes les nouveautés d'art
et de succès.   

Les plus belles photos des
plus belles vedettes de 
l'écran.    

Des portraits, des croquis,
des caricatures.   

Des textes de Séverin-Mars,
Lucien Rosenberg, J. Grétil-
lat, J. de Baroncelli, Guillaume
Apollinaire, Germaine A.
Dulac, Jean Toulout, Nelly
Cormon, Louis Aragon, La
Femme de Nulle Part, Un
Metteur en scène français,
Henri Diamant-Berger,
Louis Delluc, etc.  

Retenez vite ce numéro étonnant !



AGENCE GÉNÉRALE CINÉMATOGRAPHIQUE

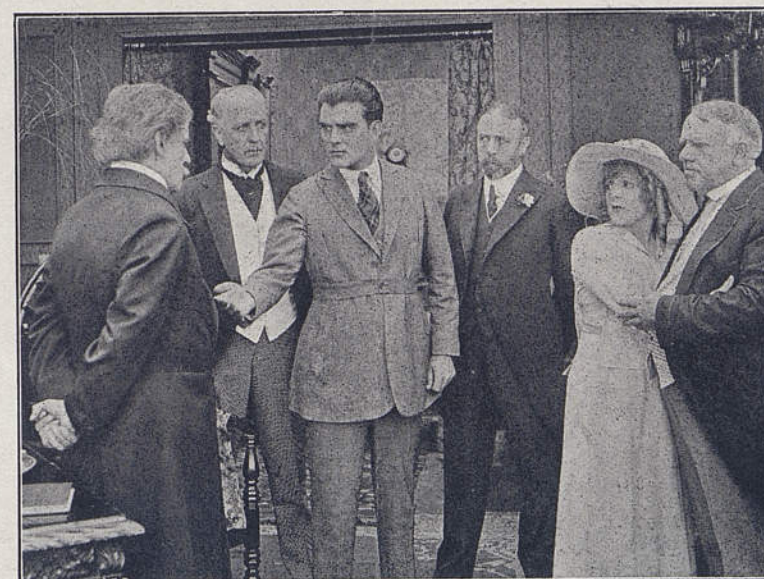
16, Rue Grange-Batelière, PARIS

LYON, 27, rue Ferrandière.
BORDEAUX, 26, rue Capdeville.
MARSEILLE, 7, rue Suffren.

TOULOUSE, 44, rue Alsace-Lorraine.
NANCY, 20, rue des Dominicains.
GENÈVE, 9, rue du Commerce.

Le 4 Octobre :

LE GRILLON



Comédie sentimentale en 5 parties (*Blue Bird*)

interprétée par

La Petite Zoë RAY



Le Cinéma Français

par Jacques Grétilat



M. Jacques Grétilat fut, comme acteur, un des plus actifs collaborateurs d'Antoine à l'Odéon. La Lumière, L'Honneur Japonais, Roméo, cent autres révélations classiques, shakespeariennes, contemporaines ou d'avant-garde le trouvèrent prêt à la lutte d'art. Il y affirma une intéressante maîtrise de ses dons.

Le cinéma l'a attiré. Comme comédien d'abord. Nous n'avons pas oublié, entre autres, Les Frères Corses. Le voici metteur en scène maintenant. La Marâtre, qui est un excellent « argument » pour la cause du cinéma français, vient de paraître et nous attendons la suite.

LE FILM.



M. Jacques GRÉTILLAT

Vous me demandez, cher Monsieur Delluc, quelques confidences pour le « Film » et c'est avec le plus vif plaisir que je vous les donne. Mes projets? J'espère pouvoir monter cet hiver *Le Cloître*, d'après la pièce d'Emile Verhaeren, avec de Max, ainsi que un film tiré d'une pièce d'André de Lorde. Mais ce ne sont que des projets!!! Oui, j'aime le cinématographe et je crois fermement en lui et en des résultats artistiques considérables, ainsi qu'en la suprématie pro-

chaine de la production française. Mais fait-on vraiment tout ce qu'il est possible de faire pour cela. Je ne le crois pas. A qui la faute? Pas tant aux metteurs en scène et aux artistes comme on se plaît à le dire dans nos grands centres d'éditions qu'à une organisation commerciale vraiment un peu arriérée.

A l'heure actuelle on vend du film comme on vend du melon, j'ose croire pourtant que ça n'est pas tout à fait la

PATHÉ

éditera le Vendredi 13 Septembre

Interprété par MISS MOLLIE KING

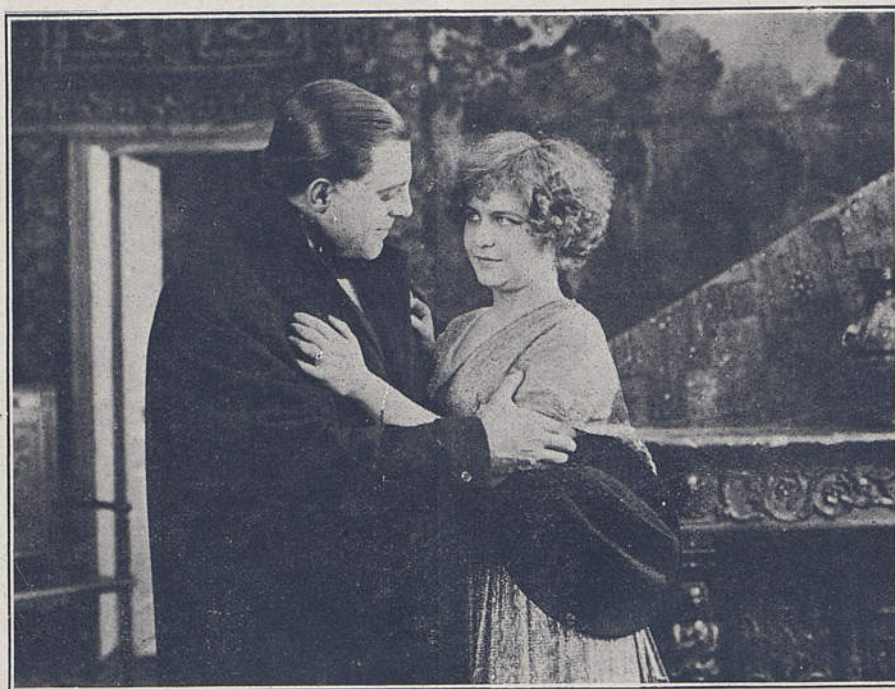


LE MYSTÈRE DE LA DOUBLE CROIX

Le roman, adapté par Guy de Téraumont,
paraîtra, à partir du 6 Septembre, dans L'ÉCHO DE PARIS

même chose — on nous demande chez nos éditeurs de faire des films *commerciaux* — peu importe qu'ils soient puérils, stupides, et dénués de tout sens artistique pourvu qu'ils se vendent en Amérique. J'entends bien qu'il faut qu'un film soit vendable en Amérique, puisque l'Amérique est actuellement au point de vue cinématographique, notre terre promise, mais il n'est pas absolument nécessaire de faire un film non artistique pour qu'il plaise en Amérique. Les Américains sont beaucoup plus amateurs de nos arts et con-

ont chez eux, absolument remarquable. Faisons donc de beaux films, bien français, avec nos idées françaises avec notre si belle et si riche littérature qu'ils n'ont pas mais qu'ils connaissent et admirent. En revanche, que nos éditeurs les *copient* dans leurs organisations commerciales, dans leur netteté et leur rapidité de traiter les affaires, dans leurs idées si larges, que le cinématographe enfin, qui peut et qui doit être un art ne soit pas seulement regardé par eux comme un commerce. Alors je crois que tout serait pour le



M. GRÉTILLAT dans *Geo le Mystérieux*

naissent infiniment plus notre littérature et notre vie artistique qu'on ne semble le croire chez certains de nos éditeurs cinématographiques. Qu'on laisse à nos films leurs qualités bien françaises et je suis certain qu'ils plairont en Amérique; qu'on ne les *tripatouille* pas quand ils sont devenus la propriété des éditeurs, qu'on ne les mette pas à la sauce « maison » !!! Mais surtout qu'on ne nous demande pas d'imiter la production américaine !!!

Pourquoi faire? pour leur plaire?

Je ne crois pas que les Américains soient assez naïfs pour acheter chez le voisin une faible imitation de ce qu'ils

mieux et que la production française s'en trouverait singulièrement grandie et fortifiée.

Mon rêve serait : Une association de metteurs en scène, aimant réellement le cinématographe et croyant en lui, quelque chose comme une Comédie Française cinématographique, au point de vue de la société à créer. Ces associés ayant leur théâtre de prise de vues, d'exploitation, leur maison d'éditions, leurs laboratoires et une troupe d'artistes ne travaillant que pour eux et ne faisant que du cinématographe. Je crois qu'avec une société telle, régie par des règlements sévères, on arriverait à de beaux résultats.

Jacques GRÉTILLAT.

✿ MEDUSA-FILMS ✿

□ □ ROMA □ □

DUPLICATA

Le 1er Septembre 1918

M

FERDINAND R. LOUP, Concessionnaire

8, Rue Saint-Augustin, Paris

Doit

Dépensé à ce jour pour exécution du
film RÉDEMPTION (ex Marie-Madeleine)
décors de Camillo Innocenti, scénario
de Fausto Salvatore, mise en scène de
Carmine Gallone, interprétation de
Diana Karenne et Pépa Bonafé

2.000.000 fr.

MEMENTO

Exportations

Nous avons obtenu du Service Cinématographique de l'Armée que le fait pour un film d'avoir été refusé par la censure en France, ne préjuge nullement de son refus à l'exportation pour les pays soumis au contrôle. Néanmoins, la S. P. C. A. prie les éditeurs de joindre à titre documentaire et pour simplifier son contrôle, la fiche aux films qui l'ont obtenue.

Les Etats-Unis d'Amérique sont ajoutés à la liste des pays pour l'entrée desquels il est nécessaire de se soumettre au visa du S. P. C. A. Il est même probable que ce régime sera étendu sous peu à tous les pays du monde.

Encore un

La Ciné-Location Eclipse prépare son cinéma-roman, lequel s'intitulera : *L'Héroïne du Colorado* et sera publié dans?...

Notre numéro spécial

Rappelons que ce numéro qui paraîtra à la fin de ce mois, sera envoyé sans supplément à tous nos abonnés. Nos autres lecteurs qui désireraient se l'assurer sont priés de nous faire parvenir 3 fr. 30 en timbres, bon de poste ou mandat ou de nous aviser pour que nous le leur expédions contre remboursement de la même somme. Le numéro sera mis en vente à nos bureaux, dans les kiosques parisiens et chez tous les libraires qui en feront la demande au prix de 3 francs.

Qui sait?

Sur l'intervention personnelle de M. Pams, la censure a décidé de revoir *Intolérance*, peut-être rapportera-t-elle l'interdiction prononcée contre ce film formidable qui permettrait au public français d'admirer le plus grand metteur en scène du monde, D. W. Griffith, à travers son œuvre enluminante et la comédienne Mac Marsh qui est, à notre avis, une des plus grandes artistes de ce temps.

Pour sauver le film français

Ceci est le titre d'une petite brochure publiée par notre directeur M. Henri Diamant-Berger et où il expose clairement les mesures indispensables à prendre de suite pour sauvegarder l'industrie nationale.

Cette brochure dont nous citons plus haut le début est mise en vente à nos bureaux, au prix de 0 fr. 50.

La charité des acteurs

Une souscription a été ouverte parmi les acteurs américains en faveur des blessés de la guerre. Voici quelques-unes des souscriptions versées la première semaine :

Charlie Chaplin	1.300 fr.
Mary Pickford	650 »
Anita Stewart	500 »
Alice Joyee	300 »
William Farnum	300 »
Pearl White	300 »
Alma Taylor	300 »
Marguerite Clark	250 »

On voit que les cigales savent être généreuses.

Propagande

Le Service Cinématographique de l'Armée éditera incessamment un film : *France-Amérique*, mis en scène par M. Devarennes et un film sur *Les Enfants de France*, mis en scène par M. Durand.

Voyage

M. Zecca vient d'arriver de New-York, où il repartira le mois prochain; on annonce le prochain retour également de M. Mercanton.

Le Prince de la Terreur

Notre ami André de Lorde après avoir donné autrefois au ciné des adaptations de : *Au Téléphone*, *Des Bagnes d'Enfants*, *Le Système du Docteur Goudron*, *Figures de Cire* et *L'Attentat de la Maison Rouge*, nous promet maintenant toute une série de son livre *Cauchemars et Frissons* et ce seront la 40 H. P. tournée par la nouvelle marque « Le Cyclope », *Torture* (à l'Eclair), *Bat Rouge* (Molière). Enfin il va publier un ciné-roman dans un grand quotidien, *Les Invisibles*, en 12 épisodes.

Enfin André de Lorde annonce un article au *Film* ce qui finira d'en faire un cinématographiste convaincu.

Une charmante idée

La Chambre Syndicale de la Cinématographie a accepté de prêter son concours à M. Drouvillé pour la réalisation d'un projet sympathique. Il s'agit d'envoyer au président Wilson un livre d'or des pensées de France. Ces pensées seront inspirées par un film spécialement exécuté par les éditeurs et qui sera projeté à tous les enfants des écoles.



LE LUXE AU CINÉMA

par COLETTE

- D. — Qu'est-ce, au cinéma, que le luxe?
- R. — Ça dépend.
- D. — Vous ne vous en tirerez pas par une équivoque et un petit air entendu; précisez.
- R. — Souffrez au moins que je sache de quel luxe vous parlez. Nous avons au cinéma le luxe vestimentaire, le luxe de l'ameublement et décoration, et celui qui consiste à imposer, aux fins d'assurer le bonheur conjugal d'une frêle jeune femme, chevaux éventrés, automobiles capotées, édifices, bateaux, avions, palais ninivites et babyloniens...
- D. — Bornez-vous aujourd'hui à nous dire ce que vous savez du luxe dans l'acception la plus française du mot, le luxe restreint à la mise en scène et au costume des comédies sentimentales et des drames mondains.
- R. — J'entends : ce luxe intelligent, cette élégance « de haut goût » qui signale à l'admiration de l'étranger les films dont le scénario, le découpage, le texte intercalaire et l'ordonnance des accessoires, sont l'œuvre...
- D. — D'un des auteurs les plus aimés du public?
- R. — Qu'a de commun le cinéma avec ces gens là? L'œuvre, voyons, d'un metteur en scène!
- D. — Cependant...
- R. — Qui, à cette heure critique, se dévoue à l'élaboration littéraire d'un film? Le metteur en scène. Qui découpe, avec une maîtrise chirurgicale, le scénario en images? Le metteur en scène. Qui s'occupe du destin commercial de la bande? Le metteur en scène. Qui rédige, en sentences lapidaires, le texte photographié? Le metteur en scène, le metteur en scène, vous dis-je!
- D. — Il est vrai. Gloire à lui!
- R. — Je dis comme vous. Et j'ajouterai que son instinct naturel du luxe, ses habitudes d'une vie large et raffinée, la documentation sans lacune qu'il acquit à vivre parmi les grands de ce monde, le désignent généralement pour que son péremptoire génie crée, sans contrôle aucun, des silhouettes de milliardaires américains, de princes régnants et d'aventurières écloses parmi l'opulence orientale.
- D. — Je n'aime pas beaucoup ce ton où l'ironie se devine. Ne quittez pas votre sujet.
- R. — Je n'ai garde. Qu'est-ce que le luxe? demandez-vous. Le cinéma italien vous répond : « C'est l'abondance, c'est le nombre. Voyez mes féminins boudoirs de neuf mètres sur quinze, où deux douzaines de chaises et autant de fauteuils, le tout doré, s'ébattent au large. Voyez mes pianos à queue, mes bahuts Renaissance, mon quarteron de consoles et mes girandoles électriques par milliers; il ne me faut plus que quelques statues de grandeur humaine et je vous donne un « petit » salon, sans oublier le divan au centre ». Ainsi parle le cinéma italien.
- D. — Un divan au centre?
- R. — Au centre, avec des peaux de bêtes, naturellement.

Au centre, vous ne m'en ferez pas déborder. Les spécialistes du luxe au cinéma l'ont décidé ainsi, qu'ils soient d'Italie ou d'ailleurs. Négligemment jeté parmi la foule des tables volantes et des bergères, loin de toute paroi, fenêtre et encoignure, le divan!

D. — Quels motifs découvrez-vous à cette bizarrerie?

R. — Je me permets d'en entrevoir un seul : le respect dû au principe du moindre effort. Il est plus facile de mourir assassiné, d'embrasser une amante, de tomber en syncope ou de fondre en larmes — tous accidents qui vont au divan comme la vigne à l'ormeau — sur un meuble central que sur un canapé accoté à la muraille. Il y a toujours une heure, dans la longue et décourageante journée cinématographique, où la fièvre maxime : « Sois opulent et ingénieux » cède le pas à celle-ci : « Tu ne t'en feras pas plus que de raison ». C'est à cette heure fatale que le château historique, nécessaire mais trop lointain, se voit remplacé par une villa de Vaucluse à chapiteaux de céramique, la cathédrale par le rocking-chair et la cristallerie par des verres de mastroquet. C'est à la même heure, qu'après avoir juré qu'il vous « collerait une soirée mondaine comme chez Rothschild », le metteur en scène, sentant faiblir à la fois son orgueil, son esprit novateur et combatif, et son estomac affamé, accepte soudain que son interprète principale, reine de toutes les élégances, n'invite à ses raouts que des vendeuses en robes de vieilles distributions de prix et de gentlemen en frac de croquemorts. Il accepte, car il n'est qu'un homme, c'est-à-dire une proie facile pour la lassitude, l'amertume, le je-m'enfichisme passager. Il accepte, mais soyez certain qu'il souffre et qu'il satisfera, à propos ou hors de propos, sa soif du luxe, dès qu'il en trouvera l'occasion, en envoyant la femme d'un expéditionnaire reprendre des bas sur la terrasse d'un blanc palais monégasque, ou en confiant généreusement à un peintre bohème, pour qu'il y donne un bal d'atelier, ces jardins d'Italie dont les portiques, les statues et les fontaines, les roses en cascades et les glycines en rideaux n'ont presque plus de maîtres, et qu'un gardien prête au passant effronté.

COLETTE.

La Compagnie Générale des Établissements PATHÉ FRÈRES prie Messieurs les Directeurs de Cinématographes de lui faire l'honneur d'assister à la première vision du film " **DÉCHÉANCE** " de Michel ZEVACO, le mardi 17 septembre 1918, à 9 heures 1/2, au Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin.

LA DIRECTION

ÉCHOS ❁ INFORMATIONS ❁ COMMUNIQUÉS

PARIS

Nouvelle agence

Les Etablissements L. Van Goitsenhoven, 10, rue de Châteaudun, Paris, viennent d'installer à Marseille de façon définitive, l'agence qu'ils y avaient créée pour la location des films cinématographiques.

Nous nous faisons donc un devoir de conseiller sincèrement à MM. les directeurs du Midi, de bien vouloir s'adresser, dorénavant au siège de cette agence, 49, rue de la République où, grâce à une organisation parfaite, sous l'habile direction de M. R. Dumas, avantageusement connu du monde cinématographique, ils trouveront de quoi satisfaire les exigences de leur clientèle.

Nous nous permettons, en outre, de rappeler à nos lecteurs que M. Van Goitsenhoven a acheté la propriété de nombreux films américains, italiens et français parmi les meilleurs, qui lui fournissent chaque semaine une sortie régulière de 2.500 mètres de nouveautés sensationnelles.

La brochure Pathé

Nous tenons à la disposition de nos abonnés quelques exemplaires de la brochure technique de M. Charles Pathé dont nous avons publié le texte dans nos colonnes. Ceux qui voudraient la recevoir n'ont qu'à nous en faire la demande en joignant un timbre de 0 fr. 15 pour l'envoi.

Une précieuse recrue

Est-ce une précieuse recrue pour le cinéma ?

Certes, oui ; mais en tant que recrue militaire, il est certain que c'est un conscrit ruineux pour le fisc.

L'artiste en question est un des principaux chanteurs de music-hall, en Angleterre. Ses bénéfices sont tels qu'il paie, par an au Trésor, près de 60.000 fr. d'impôts sur le revenu.

Maintenant il est mobilisé dans le Service Cinématographique de l'Armée Britannique pour lequel il tournera des

films comiques, et il va sans dire que puisqu'il est soldat et ne peut exercer son art, il sera exempt de cet important versement.

Le Faubourg

Un pamphlet libre, rosse et hardi, entièrement rédigé par notre confrère Léo Poldès, déjà directeur de la vivante et combative *Grimace*. La *Grimace*, pamphlet des gens libres, journal des affranchis, 5, rue de Provence (IX^e), coûtera 10 francs l'an, aura trente-deux pages, donnera des dessins de Zyg-Brunner, et chatouillera joyeusement, à coups d'ironie, contre la bêtise humaine, l'esclavage de la pensée et le muflisme contemporain.

Les Samedis de la « Grimace »

A 5 heures, 9, rue de Valois (Palais-Royal), le 7 septembre, sous la présidence de M. Camille Le Senne, la *Chanson des Faubourgs*, par M. Léo Poldès ; le 14 septembre, la *Réhabilitation des Dingos*, par Jeanne Landre ; le 21 septembre, le *Cinéma, métier de saltimbanques*, par M. Henri Diamant-Berger, directeur du *Film*. Prochainement, causeries de Nozière, Musidora, Jane Renouardt, etc. Entrée libre et gratuite pour les lecteurs du *Film*.

Le Film Jules Verne

M. Georges Aliéz, directeur du *Film Jules Verne*, 23, rue de la Michodière, Paris, a l'honneur d'informer MM. les exploitants, qu'il présentera le samedi 14 septembre 1918, à 10 heures très précises du matin au Royal Wagram Cinéma (37, avenue Wagram), les deux premiers films de la série, *L'Etoile du Sud*, d'après le roman de Jules Verne, Adaptation et mise en scène de M. Michel-Jules Verne. 20.000 lieues sous les Mers, production de The Universal Films M.f.g. New-York, d'après le roman de Jules Verne.

N.-B. — En raison de l'importance du métrage, on commencera exactement à l'heure indiquée. Toute personne n'ayant pas reçu d'invitation est priée de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Une réouverture sensationnelle

C'est celle qui vient d'avoir lieu, vendredi 30 août dernier, au Nouveau-Cirque de la rue Saint-Honoré, dans la coquette salle complètement remise à neuf, nous y avons applaudis un programme formidable avec notre grande vedette parisienne, Maurice Chevalier, dans le nouveau « Sketch » des plus comiques. Pissutti et sa sœur Lola. Les gladiateurs à cheval, Terpsichore dans ses danses incomparables, Petersen le champion du monde de force, la célèbre troupe japonaise Mizuno, les fameux clowns Galarati et Antonio, et plus de vingt numéros inédits.

Enfin, pendant l'entr'acte, nous avons eu le plaisir d'entendre un merveilleux orchestre américain.

Nul doute que le Nouveau-Cirque ne remportera cette saison son succès habituel.

Tunis

Cinéma Nunez. — Après *Froufrou*, on nous offre *Les deux Orphelines*, et bientôt Robinne dans *La Route du Devoir*.

Au Cinéma Palace. — Le 10 septembre, réouverture avec *Justice de Femme*, ainsi que des intermèdes de music-hall.

A l'Eden Cinéma. — M. Ali ben Kemla, déjà propriétaire de la salle Omnia-Pathé, s'est rendu acquéreur du Plein-Air des Variétés, où il passe environ chaque semaine 9.000 mètres de films, avec la salle comble chaque soir.

André VALENSI.

Alger

Tout dernièrement, les Etablissements Aubert ont donné le plein air *L'oasis d'El Kantara*, et les cinématographes Pathé, *Biskhra et Touggourt*, superbe documentaire en couleurs.

Je demande à ces deux établissements si pareille chose ne pourrait être faite pour Laghouat. Il y a, dans cette ville, des choses merveilleuses à présenter au public, tant au point de vue mœurs indigènes et israélites, qu'au point de vue purement géographique. Laghouat est une ville très curieuse, il nous semble qu'il y aurait beaucoup à y faire pour la prise de vues.



Lundi 9 Septembre, au Gaumont-Théâtre à 10 h. du matin

COMPTOIR-CINÉ-LOCATION GAUMONT

Livable le 13 Septembre

Gaumont Actualités n° 37, 200 mètres.

Livable le 4 Octobre

Comtesse Charmante, « Jesse Lasky, exclusivité Gaumont » (Paramount Pictures), comédie, affiches, photos, 1.400 mètres.

Paysages Suisses: Interlaken, « Gaumont », plein air, 95 mètres.

Livable le 11 Octobre

Petit Démon, « Film Artercraft, exclusivité Gaumont », 1.360 mètres.

Un Mari volage, comédie comique, affiches, photos, 300 mètres.

La culture du caoutchouc: l'œuvre d'une Française en Indo-Chine, Gaumont », documentaire, 160 m.



Lundi 9 Septembre, à Majestic

CINÉ-LOCATION-ECLIPSE, 2 heures

Livable le 11 Octobre

Le Thibet mystérieux, « Eclipse », documentaire, 140 mètres environ.

Le rêve de Simone, « Jycé » (série artistique Simone Genevois), comédie, 810 mètres.

Le Lourdaud, « Triangle », comédie sentimentale interprétée par Charles Ray, 1.440 mètres.

Enrôlé volontaire, « Vitagraph », comique, 280 mètres.

Lundi 9 Septembre, à Majestic

AGENCE GÉNÉRALE CINÉMATOGRAPHIQUE

Livable le 11 Octobre

Le Lac de Garde, « Eclair », plein air, 105 mètres env.

La Complice, « Jewel », drame en six parties, interprété par Miss Elaine Hamerstein, 1.785 mètres environ.

La Fille des Sillons, « Butterfly », drame en cinq parties, 1.550 mètres environ.

Comme deux gouttes d'eau, « Tiber », comique, 360 mètres.

Rio Zecla prend sa cuite, « Powers », dessins animés, 170 mètres environ.

Le Grillon, « Blue Bird », comédie sentimentale en cinq parties, interprétée par la petite Zoé Ray.

Musicienne distinguée, Mme Vera Raymond, depuis la mort de son mari, s'était retirée avec sa petite fille Zoé — surnommée Grillon — dans un modeste appartement d'un quartier populaire de Paris.

Pour vivre, elle était obligée de donner des leçons de musique. Parmi ses élèves, se trouvait le fils d'un artiste dramatique, le petit Pascal, qui était devenu le grand ami de Grillon.

On allait donner une féerie au théâtre de Belleville. Par la haute protection de son ami Pascal, Grillon obtient le rôle de la petite princesse dans la féerie et, au cours des répétitions de la pièce, fait la connaissance de ses collègues en art dramatique et gagne l'amitié de trois vieux acteurs, Saveline, César et Pinglet, engagés comme elle pour jouer la féerie sur la scène du théâtre de Belleville.

Le soir de la première, Mme Raymond, plus souffrante que d'habitude, dut rester à la maison. Quelques minutes après le départ de Grillon, elle mourait d'une embolie au cœur. Et pendant ce temps, Grillon connaissait son premier triomphe au théâtre.

Les trois bohèmes, Saveline, César et Pinglet se chargèrent de l'orpheline qui partagea avec eux la misère de leur mansarde.

Quelques années après, de notables changements sont survenus. Les bohèmes rapés sont devenus de solides bourgeois qui habitent ensemble un appartement luxueux. Saveline écrit des pièces qui ont du succès ; César y joue avec talent les principaux rôles, et Pinglet, qui exerce maintenant la profession d'antiquaire, gagne beaucoup d'argent à vendre des vieux tableaux, des vieux meubles et autres vieilles choses. Grillon, qui est devenue une grande et belle demoiselle, vit avec eux comme leur propre fille. Son ami d'enfance, Pascal, s'est fait artiste et, bravement, est allé tenter la fortune sur les planches du Nouveau Continent. Il y a quatre ans qu'ils se sont quittés, mais leurs sentiments n'ont pas changés l'un pour l'autre. Sans se l'être jamais dit, ils savent qu'ils s'épouseront. Pourtant, la fantaisie bien intentionnée des trois vieux bohèmes en avait décidé autrement. Pour faire le bonheur de leur chère pupille, il ne fallait rien moins, pensaient-ils, qu'un fils de banquier.

Ils manigancent, combinent, intriguent de telle sorte qu'un malentendu se crée entre Pascal et Grillon, qui menace de les éloigner l'un de l'autre. Le bon cœur de César dissipe ce malentendu, mais provoque une catastrophe. Indignée de l'intrigue ourdie contre son bonheur par ses pères adoptifs, Grillon s'enfuit, va retrouver Pascal, et tous deux font voile vers l'Amérique. De ce jour, Saveline, Pinglet et César ne furent plus les vieux amis qu'ils étaient. Ils se séparèrent et allèrent habiter chacun dans un quartier différent.

Six ans plus tard, comme on donnait une représentation de gala au théâtre de Belleville, le hasard les rassemble. Or, l'étoile qui tenait l'affiche pour cette représentation était, sans qu'ils en sussent rien, leur chère petite Grillon, heureuse maman d'une petite fille qui leur rappelait Zoé. Ainsi, ils se retrouvèrent, et l'ancienne amitié fut restaurée.

Mardi 9 Septembre, à 14 heures, au Crystal-Palace

HARRY

Le cœur qui s'ouvre, comédie sentimentale, interprétée par Ethel Clayton, 2 affiches, photos, 1.500 mètres env.

Bigame, comédie dramatique interprétée par Gail Kane, 2 affiches, photos, 1.550 mètres.

Les mensonges de Bidoche et Filochard, comique, 300 mètres.

* *



Mardi 10 Septembre, à 9 h. 1/2, au Palais de la Mutualité

PATHÉ

Programme n° 41

Marion de Lorme, « S. C. A. G. L. », drame interprété par Nelly Cormon et Jean Worms, 2 affiches, photos, 1.400 mètres.

La femme de Rigadin, « Pathé », comique, interprété par Prince, 1 affiche, 375 mètres.

Quelques animaux habitants des Sables marins, « Pathécolor », coloris, 145 mètres.

Pathé-Journal et les **Annales de la Guerre**.

Hors Programme

Le Mystère de la Double-Croix, grand cinéma-roman adapté par Guy de Téramond; 5^e épisode : Le reporter du *Daily Observer*, « Pathé », série dramatique interprétée par Mollie King, 1 affiche, 600 mètres.

* *



Mercredi 11 Septembre à 10 heures, à l'Aubert-Palace

ETABLISSEMENTS L. AUBERT

Livrable le 18 Octobre

Les quatre saisons : le Printemps, « Natura Film », plein air en couleurs, 230 mètres environ.

Charlie Explorateur, « Inter Océan », dessins animés, 200 mètres.

Mascamor, « L. Aubert », 8^e épisode : *Trahison*, drame, affiches, photos, 813 mètres.

La Distance, « Eclair », comédie, interprétation de Mlle Renée Sylvaire, affiches, photos, 1.200 mètres.

Aubert-Journal, 150 mètres.

Aubert-Magazine n° 18, « Transatlantic », documentaire, 150 mètres.

Amoureuse Chimère, « Monat », scénario en quatre tableaux.

Arthur Winter, en ses derniers instants, confia son fils Dorian à son ami James Templer.

L'enfant vint vivre près de ses parents adoptifs et de la petite Clara, leur fille. Une tendre amitié lia dès les premiers jours ces deux petits cœurs.

Miss Arabella, chargée du soin des deux bambins, ambitieuse et sans scrupule, voulut réaliser d'un coup une fortune considérable à la faveur de la passion profonde qu'elle avait su inspirer à Paul Keep, le marin. Elle conseilla à cet homme simple et bon d'enlever une nuit la petite Clara, afin de réclamer un jour au riche Templer la rançon de l'enfant.

Et pour l'amour de cette femme, Paul Keep céda à l'infâme suggestion. Vers le soir, dans une barque fragile, il emporta Clara. A peine était-il au large que la tempête entraînait vers la haute mer son frère esquif et, après des jours, le jetait sur les côtes escarpées d'une île inconnue.

Paul Keep, marin superstitieux, attribua à la petite Clara leur providentiel sauvetage, il lui donna le nom d'une fée chimérique, la Horla, qui domine de son occulte puissance les hautes régions des îles du Nord. Les pêcheurs de phoques, âmes simples et primitives, qui les avaient recueillis, pensaient que les deux naufragés étaient le père et la fille. La Horla grandit libre et sauvage, courant demi-nue, de rocher en rocher et lisant dans les vieux livres les merveilleuses aventures de l'autre Horla et de ses sœurs les Sirènes.

A ces récits, son ardente imagination s'enflammait et la faisait, ainsi que dans la légende, rêver du Prince merveilleux que ses chants attireraient un jour sur ces rives désolées.

Les années ont passé : la Horla est maintenant une adorable jeune fille, et là-bas, bien loin, l'inséparable compagnon de sa première enfance est devenu un bel adolescent.

Paul Keep assure dans l'île les fonctions de Shérif. Il a promis au vieillard à qui il a succédé de donner la Horla à son fils Eric qui l'aime jalousement.

Dorian avait armé un yacht, le « Sirius ». Le hasard qui guidait sa fantaisie le conduisit dans les parages de l'île des phoques.

Et dans la nuit, un chant étrange, harmonieux et troublant ayant frappé son oreille, Dorian bondit dans une embarcation et à force de rames s'approcha de la chanteuse chimérique dont il apercevait l'ombre merveilleuse au fond d'une crique. Tout à coup, la mer furieuse brisa l'esquif et roula Dorian de rocher en rocher.

Le désir de la Horla se trouvait exaucé. La mer lui apportait le prince dont elle rêvait depuis si longtemps. La jeune fille cacha le captif à tous les yeux, tandis que le « Sirius » reprenait le large.

Cependant, le lendemain, Eric qui suivait la Horla dans ses courses vagabondes, découvrit la cabane où elle cachait son naufragé et courut vers les huttes des pêcheurs pour annoncer cette nouvelle. Dorian et la Horla furent ramenés parmi ceux-ci.

Eric, jaloux de l'amour de la Horla pour Dorian, conduisit ce dernier sur un rocher isolé où la mer devait le submerger. La Horla réussit à sauver encore une fois l'homme qu'elle aimait. James Templer, pendant ce temps, a décidé de retourner à l'île des phoques à bord du « Sirius » pour y rechercher Dorian. La stupeur, la joie et la colère se succèdent dans l'âme agitée du malheureux père, lorsqu'il reconnaît en cette île lointaine, Keep, le ravisseur de Clara,

Dorian son fils bien-aimé, et dans la belle fille aux cheveux d'or, Clara, l'enfant qu'il croyait à jamais perdue.

Vers les pays des songes, la dernière chimère s'envola. La Horla redevint Clara et, pour toujours, la femme de Dorian.

Rendez la montre ! « L. Aubert », comique, 296 m.

M. Bréat, chef de bureau, est l'heureux fiancé de Mlle Bella, laquelle se laisse également courtiser par le sous-chef du même bureau. Dans ce bureau, le troisième employé flirte avec la dactylo. Mais la dactylo se laisse conter fleurette par le chef, qui oublie qu'il est le fiancé de Bella. Pendant ce temps, Bella écoute sans déplaisir les compliments du sous-chef, et accepte de lui une belle montre en or. Mais pour prévenir les questions trop curieuses du fiancé, relativement à ce cadeau royal, la montre est déposée chez son prêteur à gages, contre reconnaissance. — « Tiens, dit Bella, dès la première entrevue avec son fiancé, j'ai acheté cette reconnaissance, dès que tu auras le temps va dégager l'objet. » L'objet fut dégagé aussitôt, et le chef trouva la montre si belle qu'il jugea devoir en faire cadeau à la dactylo du bureau, chargeant en même temps le troisième employé d'acheter une montre à 60 francs et d'aller la remettre à Bella.

On peut juger de la fureur de Bella quand elle reçut une banale montre en nickel, au lieu de la montre en or qui lui avait été offerte en cadeau par le sous-chef. Bella court au bureau, et sa fureur s'accroît à la vue de la montre en or au poignet de la dactylo. On s'explique. Bella reprend la montre, le chef reprend Bella, le troisième employé reprend la dactylo, et le sous-chef reste avec son déshonneur.

* *



Mercredi 11 Septembre, à 14 heures, au Palais de la Mutualité

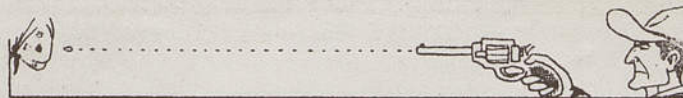
ETABLISSEMENTS L. VAN GOITSENHOVEN

Rêve réalisé, « Blue Bird », drame, 1.529 mètres.

Pardon d'un père, « Leammle », drame, 602 mètres.

Cauchemar de détective, « T. A. », comique, 316 m.

Excursion au Glacier des Evettes, « Savoia », plein air, 150 mètres.



ANNALES DE LA GUERRE

N° 76

L'avance Française dans le bois des Loges

Voie ferrée allemande retrouvée intacte et train capturé. Dans sa retraite, l'ennemi abandonne des dépôts de munitions.

Prisonniers ramenés à l'arrière avec leurs mitrailleuses. Artillerie lourde en position vers Roye-sur-Matz.

Imprimerie L'HOIR, 26, Rue du Delta, Paris

Sur la Marne

Matériel allemand abandonné, retiré de la Marne. Les ponts sont rapidement reconstruits.

Entre l'Oise et l'Aisne. — L'avance du 20 août

Patrouille de cavalerie.

L'artillerie lourde va prendre position, pendant que les premiers prisonniers gagnent l'arrière.

Sur le plateau de Quennevières

Le village de Nampcel, poste de mitrailleurs allemands. Les chars d'assauts français traversent les villages reconquis.

10.000 prisonniers sont ramenés au camp.

Quelques-uns de la classe 1920.

Suprêmes récompenses

M. le Président de la République remet la médaille militaire au général Pétain.

Le maréchal Foch reçoit le bâton de maréchal de France

La guerre : département de force morale.

La bataille : Lutte de deux volontés.

La victoire : Supériorité morale chez le vainqueur, dépression morale chez le vaincu...

Cette supériorité morale vous l'avez entretenue comme une flamme sacrée...

Dernier chef-d'œuvre de la maison Samuelson :

" TINKER, TAILOR, SOLDIER, SAILOR "

(La deuxième partie divisée en trois)

Interprété par Isobel Elsom et Owen Nares
2.333 mètres environ

" A TURF CONSPIRACY "

Adaptation du fameux roman sportif par Nat Gould
Production de la Compagnie Broadwest
Interprétée par Violet Hopson et Gerald Ames
1.666 mètres environ

" RAFFLES " (Le Cambrioleur Amateur)

Un superbe film interprété par J. Barrymore
2.333 mètres environ

" THE EAGLES EYE " (20 épisodes)

Révélations sensationnelles du Chef de la Sûreté en Amérique

Pour tous renseignements, s'adresser à

LIONEL PHILLIPS

EXPORTATEUR

29 A, Charing Cross Road, Londres

Le Gérant : A. Paty

GLORIANA / CLAIRETTE / ESTELLE

Le plus grand succès de l'année

CIVILISATION

GRAND FILM DE PROPAGANDE

Impression d'art et d'humanité patriotique que nul n'a le droit de laisser perdre



En location à la

S. A. M. FILMS

10, rue Saint-Lazare, Paris

Téléphone : Trudaine 53-75

RÉGION DU MIDI :

4, rue Grignan, MARSEILLE

RÉGION DU CENTRE :

81, rue de la République, LYON

ILS Y VIENNENT TOUS AU CINÉMA